

Bras de fer entre Valls et Estrosi qui refuse de détruire les videos du 14 juillet

écrit par UTR | 22 juillet 2016



Enfin ! On l'attendait, et Alain Barnier ce matin l'appelait de ses vœux.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/22/nice-la-justice-ordonne-la-suppression-de-24h-de-videosurveillance-enfumage-traitrise-et-scandale/>

La Ville refuse d'effacer les images de vidéosurveillance du 14-Juillet

Une réquisition judiciaire, datée du 20 juillet et émanant des magistrats chargés de l'enquête sur l'attentat perpétré à Nice le soir du 14 juillet donne l'ordre au centre de supervision urbain niçois de *"procéder à l'effacement complet des enregistrements de vidéosurveillance de l'ensemble des caméras desservant la promenade des Anglais filmant pour la plupart d'entre-elles l'action terroriste."*

Cette injonction avait déjà été formulée verbalement dès le lendemain de l'attentat par des officiers de police judiciaire de la sous-direction antiterroriste auprès des personnels du centre de supervision urbain de Nice.

Les enquêteurs, après avoir procédé à l'extraction de plus de 27.000 heures de

vidéosurveillance, avaient demandé à la Ville de nettoyer ses serveurs.

Raison invoquée officieusement: "éviter les fuites" et la diffusion d'images de l'attentat.

On se souvient de la vente de séquences issues de la vidéosurveillance de restaurants visés par le commando des terrasses au lendemain du 13 Novembre.

A moins qu'il y ait une autre motivation.

MISE SOUS SÉQUESTRE DEMANDÉE

En mairie, alors que la polémique fait rage sur les "*mensonges d'Etat*" dénoncés par Christian Estrosi sur le dispositif de sécurisation de la Prom'Party, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur un tel "*empressement*".

Ces images sont en effet automatiquement détruites au bout de 10 jours même si la loi permet de les conserver durant près d'un mois.

Du coup l'avocat de la municipalité, Me Philippe Blanchetier annonce que, non seulement la Ville ne va déférer à l'injonction qu'elle a reçue, mais qu'en plus elle s'apprête à demander au procureur de la République de Nice de mettre sous séquestre ces images "*afin de ne pas hypothéquer les éventuelles autres procédures qui pourraient voir le jour au-delà de l'enquête antiterroriste en cours*".

<http://www.nicematin.com/faits-divers/la-ville-refuse-deffacer-les-images-de-videosurveillance-du-14-juillet-66336>